

Conseil Municipal du 03 juillet 2020

Tous les conseillers municipaux sont présents.

Après appel des conseillers municipaux, ceux-ci sont déclarés installés dans leurs fonctions.

La présidence de séance revient au doyen de l'assemblée, M Michel BARRASSIN. Le secrétaire de séance est M Géraud GRIFFON.

Sont désignés Mme Marie-Eve PLAZE et M Cyril JOURDE comme assesseurs qui assureront l'intendance des votes

1- Election du Maire

M Serge GUILLAUME et M Cyril JOURDE se déclarent candidats.

Il est procédé à un vote à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M Serge GUILLAUME : onze voix (11 voix)
- M Cyril JOURDE : deux voix (2 voix)

M Serge GUILLAUME ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

2- Détermination du nombre d'Adjoints

Le Conseil Municipal approuve la création de trois postes d'adjoints au maire.

3- Election des Adjoints

1/ Election du premier adjoint

M Mathieu CHAVEROUX se déclare candidat.

Il est procédé à un vote à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M Mathieu CHAVEROUX : dix voix (10 voix)
- M Bernard LIDOVE : une voix (1 voix)

M Mathieu CHAVEROUX ayant obtenu la majorité absolue est élu 1^{er} adjoint.

2/ Election du deuxième adjoint

Mme Jacqueline CAUX se déclare candidate.

Il est procédé à un vote à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Jacqueline CAUX : neuf voix (9 voix)
- M Géraud GRIFFON : une voix (1 voix)

Mme Jacqueline CAUX ayant obtenu la majorité absolue est élue 2^{ème} adjointe.

3/ Election du troisième adjoint

M Bernard LIDOVE se déclare candidat.

Il est procédé à un vote à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

A obtenu :

- M Bernard LIDOVE : onze voix (11 voix)

M Bernard LIDOVE ayant obtenu la majorité absolue est élu 3^{ème} adjoint.

4- Lecture de la Charte de l'Elu

Lecture est faite de la Charte de l'Elu et un exemplaire est remis à chaque conseiller municipal.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 heures 10.